

Image not found or type unknown



## Refus délivrance carte vitale

Par **bm176**, le **06/02/2014** à **08:50**

Bonjour, rnJe suis affiliée a la sécurité sociale LMDe et mon mari est ayant droit a la LMDE avec moi depuis le mois de juillet. Il n'est pas étudiant mais moi oui , et est étranger, il n'est plus étudiant. rn En août il a obtenu un numéro définitif, mais la sécurité sociale refuse de lui délivrer une carte vitale car il est ayant droit. rnEst ce normal? Sachant que a l'âge de 16 ans toute personne a sa propre carte vitale et est ayant droit sur leur parent. rnJe pense que la LMDE a l'obligation d'envoyer un formulaire pour une carte vitale pour que mon mari ai sa propre carte vitale. rnQue dois je faire ?